



Depuis l'apparition en 2011 des premiers cas de lymphomes anaplasiques à grandes cellules associés aux implants mammaires (LAGC-AIM), l'ANSM a mené de nombreuses investigations afin d'étudier le lien entre la survenue de cas de LAGC et la texture des implants mammaires. Au regard des informations dont elle dispose, dont des avis d'experts indépendants, l'Agence considère aujourd'hui que la texturation de certains implants macrotexturés et implants à surface recouverte de polyuréthane constitue un facteur de risque dans l'apparition de LAGC-AIM.

Ainsi, elle a pris la décision, par mesure de précaution, de retirer du marché ces implants afin de réduire l'exposition des femmes au risque de LAGC qui reste un risque rare mais grave. Compte tenu de la rareté de ce risque, l'ANSM ne recommande pas d'explantation préventive pour les femmes porteuses de ces implants.

Un numéro vert (0.800.71.02.35) a été mis en place pour répondre aux interrogations des patientes qui sont également invitées à consulter un professionnel de santé en cas de questions complémentaires.